

Extrait du registre des délibérations de la séance du conseil communautaire
Du 27 juin 2024

Délibération n°2024-090 - Administration générale – Commission consultative des Services Publics locaux (CCSPL) - Désignation d'un nouveau membre

Membres élus	61
Membres en exercice	61
Présents ou représentés	54
Ne prend pas part au vote	0
Votants	54
Abstention	0
Suffrages exprimés	54
Majorité absolue	28
Pour	54
Contre	0

L'an deux mil vingt-quatre, le 27 juin, à compter de 19h00 le conseil communautaire, régulièrement convoqué en date du 21 juin, s'est réuni, à la salle des fêtes de la commune de Cély-en-Bière, sous la présidence de M. Pascal GOUHOURY.

Membres présents :

M. Pascal GOUHOURY, Président.

Mmes Françoise BICHON-LHERMITTE, Isabelle BOLGERT, Francine BOLLET, Françoise BOURDREUX-TOMASCHKE, Véronique FÉMÉNIA, Anne-Sophie GUERIN, Marie HOLVÖET, Lamia KORT, Naciba MESSAOUDI, Marie-Charlotte NOUHAUD, Chantal PAYAN, Judith REYNAUD (jusqu'à la délibération N°2024-126), Pascale TORRENTS-BELTRAN et Nathalie VINOT

MM. Christophe BAGUET, Christian BOURNERY (à partir de la délibération N°2024-088 et jusqu'à la délibération N°2024-127), Michel CALMY, Michel CHARIAU, Romain COQUERY, David DINTILHAC, Thibault FLINÉ, Patrick GAUTHIER, Julien GONDARD (à partir de la délibération N°2024-091), Michaël GOUÉ, Francis GUERRIER, Jean HÉLIE, Fabrice LARCHÉ, Olivier MAGRO, Yann MOREAU, Nicolas PIERRET, Patrick POCHON (jusqu'à la délibération N°2024-118), Jean-Philippe POMMERET, Thierry REYJAL, Alain RICHARD, Laurent ROUSSEL, Gérard TAPONAT (jusqu'à la délibération N°2024-122), Alain THIERY, Cédric THOMA, Yannick TORRES.

Membres ayant donné pouvoir :

Mme Cécile PORTE à M. Fabrice LARCHÉ
M. Jean-Claude DELAUNE à M. Thibault FLINÉ
Mme Sandrine-Magali BELMIN à Mme Nathalie VINOT
Mme Hélène MAGGIORI à M. Laurent ROUSSEL
M. Laurent SIGLER à Mme Naciba MESSAOUDI
Mme Gwenaél CLER à Mme Francine BOLLET
M. Vitor VALENTE à Mme Chantal PAYAN
M. Anthony VAUTIER à M. Christophe BAGUET
Mme Sonia RISCO à Mme Véronique FÉMÉNIA
Mme Mylène MUSY à M. Pascal GOUHOURY

M. Pascal GROS à Mme Marie HOLVÖET
 Mme Audrey TAMBORINI à M. Cédric THOMA
 M. Frédéric VALLETOUX à Mme Isabelle BOLGERT
 Mme Estelle BERTÉE à M. Michaël GOUÉ
 Mme Isabelle MARIE à M. Michel CALMY
 Mme Sophie BERTHOLIER à M. Yannick TORRES
 M. Patrick POCHON à M. Alain RICHARD (pour les votes des délibérations N°2024-119 à N°2024-128)
 Mme Anne GHYSSENS à M. Alain THIERY

Membres absents :

Mme Aurélie BRICAUD
 Mme Marie-Laure VASSEUR
 M. Daniel RAYMOND
 M. Thomas IANZ
 M. Christian BOURNERY (pour les votes du procès-verbal du 28 mars 2024 et délibérations N°2024-087 et N°2024-128)
 M. Fabrice LARCHÉ (pour le vote de la délibération N°2024-090)
 Mme Cécile PORTE (Pour le vote de la délibération N°2024-090)
 M. Julien GONDARD (pour les votes du procès-verbal du 28 mars 2024 et des délibérations N°2024-087 à N°2024-090)
 M. Romain COQUERY (pour le vote de la délibération N°2024-107)
 M. Cédric THOMA (pour le vote de la délibération N°2024-113)
 Mme Audrey TAMBORINI (pour le vote de la délibération N°2024-113)
 M. Gérard TAPONAT (pour les votes de la délibération N°2024-123 à N°2024-128)
 M. Olivier MAGRO (pour le vote de la délibération N°2024-125)
 Mme Judith REYNAUD (pour les votes des délibérations N°2024-127 et N°2024-128)

Secrétaire de Séance : M. Michel CHARIAU

Références juridiques :

- **Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment les articles L. 1413-1 et L.1413-1**
- **Délibérations N°2017-123 du 29 juin 2017 relative à la création de la Commission consultative des services publics locaux**
- **Délibération N°2020-149 du 10 septembre 2020 désignant les membres de la Commission Consultative des Services publics locaux**

Rapporteur : M. le Président

Ce point a été présenté à la commission finances, ressources humaines et mutualisation du 18 juin 2024.

Conformément à l'article L.14 13-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté d'agglomération a créé par délibération N°2017-123 du 29 juin 2017 la Commission consultative des Services Publics Locaux (CCSPL).

Cette commission est consultée pour l'ensemble des services publics confiés à un tiers par convention de délégation de service public ou qui sont exploités en régie dotée d'une autonomie financière.

Par délibération N°2020-149, le conseil communautaire du 10 septembre 2020 a désigné ses représentants afin de siéger à cette commission :

Commission consultative des services publics locaux	
Titulaires	Suppléants
Elus communautaires	
Françoise BICHON-LHERMITTE	Anthony VAUTIER
Yannick TORRES	Alain RICHARD

Accusé de réception en préfecture
 07/2024
 072346-20240703-2024-090-DE
 Date de réception préfecture : 03/07/2024

Vitor VALENTE	Daniel RAYMOND
Association UFC Que Choisir	
Philippe COUTROT	Anny LAMY

Il est précisé que M. le Président est président de droit de cette commission.

Mme Anny LAMY, représentante suppléante de l'association « UFC Que Choisir », étant décédée, il convient de procéder à son remplacement.

Ladite association propose la candidature de M. Michel GENIN en tant que membre suppléant.

Commission consultative des services publics locaux	Association UFC Que Choisir	Candidature Membre suppléant

Il est procédé à un vote à bulletin secret pour chaque nomination conformément à l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales qui est applicable aux établissements publics de coopération intercommunale. Toutefois, en vertu de ce même article, « Le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin ».

Il est proposé à l'assemblée de :

- Ne pas procéder à un vote à bulletin secret,
- Nommer, M. Michel GENIN, en qualité de représentant suppléant de l'association « UFC Que Choisir » au sein de la Commission consultative des services publics locaux.

Décision :

L'assemblée décide à l'unanimité de :

- Ne pas procéder à un vote à bulletin secret,
- Nommer, M. Michel GENIN, en qualité de représentant suppléant de l'association « UFC Que Choisir » au sein de la Commission consultative des services publics locaux.

Fait les jours, mois et an susdits,
Ont signé les membres présents.

Le Secrétaire de séance

Michel CHARIAU



Pour extrait conforme,

Le Président,

Pascal GOUHOURY

Certifié exécutoire le **03 JUIL. 2024**
Date de mise en ligne le **03 JUIL. 2024**
Notification le **03 JUIL. 2024**
AR Préfecture 077-200072346-

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois suivant sa date de mise en ligne sur le site www.pays-fontainebleau.fr et sa transmission au représentant de l'État auprès du tribunal administratif de Melun ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
077-200072346-20240703-2024-090-DE
Date de réception préfecture : 03/07/2024

Accusé de réception en préfecture
077-200072346-20240703-2024-090-DE
Date de réception préfecture : 03/07/2024